

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE STRASBOURG

Imposer « l'environnement »

Le travail révélateur des associations alsaciennes
(1965-2005)

Carole Waldvogel

Préface de Christian de Montlibert



NOUVELLE PARUTION!

Imposer « l'environnement »

Le travail révélateur des associations alsaciennes (1965-2005)

Carole Waldvogel

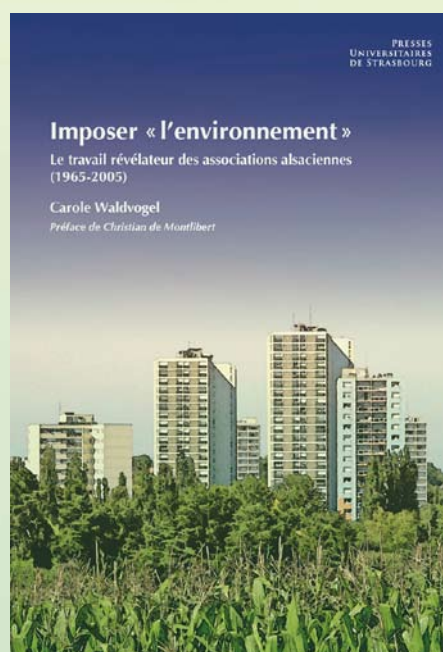
Préface de Christian de Montlibert

À l'heure où le Grenelle de l'environnement dévoile le rôle des associations dans l'imposition du problème de l'environnement en France, celles-ci restent pourtant méconnues. Qui sont les associations qui s'occupent d'environnement ? Quel « environnement » défendent-elles ? Dans quel but ? Et comment ?

À partir d'une analyse approfondie des associations dites « environnementales » en Alsace, l'auteure montre que celles-ci ne sont ni aussi unanimes autour de la cause, ni aussi insondables qu'il y paraît. En réalité s'est construit, à partir du milieu des années 1960 dans le secteur associatif, un espace de luttes symboliques pour la définition légitime de « ce qu'est » l'environnement et la « bonne » manière de le défendre. Explicitant les enjeux environnementaux et sociaux qui le structurent, et dont dépendent en partie les stratégies d'action militantes, cet ouvrage propose ainsi des clés de compréhension de l'un des acteurs majeurs de l'institutionnalisation de l'environnement en France.

Carole Waldvogel est sociologue à l'INS HEA, Institut national supérieur de formation et de recherche basé à Suresnes, et chargée de cours en sociologie de l'environnement à l'Université de Strasbourg. Après avoir travaillé sur le militantisme environnemental et les représentations sociales de la pollution de l'air urbain au regard des politiques publiques, elle s'intéresse aujourd'hui à la question de « l'accessibilité » environnementale des personnes dites « en situation de handicap ».

Informations pratiques :
262p. > ISBN 978-2-86820-468-4 > 20 €



Préface – Introduction – Sigles et abréviations

Chapitre I Les associations qui s'occupent d'environnement : de la nécessaire construction de l'objet

- I. Dépasser le stade de la méconnaissance
- II. Les apports de la théorie
- III. La construction de l'objet
 - A. Un cadre juridique : les associations de loi 1901 non politiques
 - B. Principes de sélection des associations
- IV. Une enquête méthodique dans le Bas-Rhin (Alsace)
 - A. Le choix du terrain et de la méthode d'enquête
 - B. Une première étape : l'enquête par questionnaire
 - C. Une étape complémentaire : l'enquête par entretien
- V. Conditions de généralisation des résultats à la France entière
 - A. Un droit des associations comparable en Alsace-Moselle et dans le reste de la France
 - B. La prise en compte des effets du droit local de la chasse
 - C. Une posture de vigilance dans la connaissance du monde associatif

Chapitre II Les associations qui s'occupent d'environnement : un espace social historiquement construit

- I. La construction d'un champ
 - A. Aux origines : les associations de protection de la nature
 - B. La structuration d'un espace associatif spécifique à « l'environnement »
- II. L'état du champ au moment de l'enquête
 - A. La structure globale du champ des associations qui s'occupent d'environnement
 - B. La différenciation des « grandes » associations du champ

Chapitre III La définition légitime de la « protection de l'environnement » comme enjeu spécifique

- I. Le champ des associations qui s'occupent d'environnement : un espace de luttes symboliques
 - A. L'axiomatique du champ
 - B. Des luttes symboliques spécifiques au champ
- II. L'habitus environnemental comme élément explicatif
 - A. Dans l'opposition entre « naturalistes » et « gestionnaires »
 - B. Le cas particulier des naturalistes-préleveurs
 - C. Dans l'opposition entre naturalistes et environnementalistes

Chapitre IV La formation d'un habitus environnemental différencié

- I. L'habitus environnemental « naturaliste »
 - A. L'intériorisation d'un rapport à la nature « désintéressé »
 - B. Un habitus de fractions cultivées de l'espace social
 - C. L'éthique naturaliste
 - D. Science et éthique naturaliste pour la conservation de la nature

- II. L'habitus environnemental « gestionnaire »
 - A. La formation d'un rapport fonctionnel à la nature
 - B. Les gestionnaires, une classe hétérogène ?
 - C. La préférence pour un savoir pratique ou les effets du rapport distancié à la culture légitime
 - D. De la légitimité à agir à la responsabilité dans l'action
- III. L'habitus environnemental « environnementaliste »
 - A. Une représentation de l'environnement « anthropocentrique »
 - B. Un militantisme tardivement investi dans la cause

Chapitre V Les enjeux sociaux autour de l'environnement

- I. Le champ des associations qui s'occupent d'environnement : un monde sélectif
- II. Enjeux sociaux promus par les associations de défense de l'environnement
 - A. Profil sociologique des responsables associatifs
 - B. Les associations de défense de l'environnement ou la demande de démocratie participative
- III. Militer « pour l'environnement » : la pluralité des enjeux sociaux
 - A. Profil sociologique des responsables d'associations militantes
 - B. Le militantisme « environnementaliste » ou la promotion de valeurs humanistes
 - C. Les deux visages du militantisme naturaliste
- IV. Les associations prestataires et les finalités de l'action
- V. Les associations gestionnaires ou la recherche de légitimation d'une culture de l'action
- VI. Au-delà des différences, le « réseau » militant : utopie ou réalité ?

Chapitre VI Les déterminants historiques et sociaux des stratégies d'action

- I. Les années 1960-1970 : des différences nettes de stratégies
 - A. Les scientifiques non politisés : un registre d'actions de notables
 - B. L'arrivée d'agents politisés : un registre d'actions contestataire
- II. L'institutionnalisation de l'environnement ou l'harmonisation des modes d'action des grandes associations
 - A. La généralisation de la participation à des instances consultatives
 - B. Participation et langage d'expert
 - C. La nécessité d'un réseau politico-administratif
 - D. L'usage du droit
 - E. L'ère de la communication
 - F. Un nouveau répertoire d'actions ?
- III. Le « réseau » associatif comme stratégie d'action
 - A. La région : facteur de formation des « réseaux » ?
 - B. La stratégie de réseau des associations généralistes

Conclusion

Annexes

Grille d'entretien

Profil des responsables associatifs interviewés

Bibliographie



Bon de commande

à retourner accompagné de votre règlement aux



PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Palais Universitaire – 9, place de l'Université – BP 90020 – F-67084 Strasbourg Cedex

Pour toute information, vous pouvez aussi nous contacter aux coordonnées suivantes :

Tél. : (0033) (0)3 68 85 68 21 – Fax : (0033) (0)3 68 85 68 20 – Email : pus@unistra.fr

Ou vous rendre directement en s. 29, du Palais Universitaire (rez-de-chaussée)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mme Mlle M.

Adresse

Code postal Ville..... Pays

commande [+ frais d'envoi] :

..... exemplaire(s) de : *Imposer « l'environnement »*20,00 €

Frais d'envoi (autres pays : se renseigner)

	FRANCE	UNION EUROPÉENNE, SUISSE ET NORVÈGE	TOTAL livre(s) + frais d'envois (le cas échéant) €
1 ex.	4,06 €	Tarif rapide : 8,60 €	
		Tarif lent : 5,55 €	
		Tarif très lent : 2,47 €	
2 ex.	5,25 €	Tarif rapide : 11,10 €	
		Tarif lent : 7,05 €	
		Tarif très lent : 3,29 €	
1,50 € par exemplaire supplémentaire			

Ci-joint le montant de la commande par :

Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre des Presses Universitaires de Strasbourg

Virement bancaire (BNP Strasbourg Brant Cpte 1314044/10)

Virement postal (CCP Strasbourg – Compte 516 78 G)

Je souhaite recevoir une facture.

Ou passez votre commande sur le site :

<http://www.lcdpu.fr/>

Paiement par carte bancaire en ligne (cartes acceptées : Visa, Eurocard/Mastercard), par chèque (en euros, sur une banque française), par carte bancaire par courrier ou télécopie (cartes acceptées : Visa, Eurocard/Mastercard), par virement bancaire (tous frais bancaires restant à la charge du demandeur), par mandat administratif (réservé aux administrations françaises; un bon de commande officiel est nécessaire).

Vous pouvez aussi passer votre commande chez votre libraire préféré.